



Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

#### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'un lotissement à vocation d'activités économiques et d'habitats

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

R2L Constructions

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LEONORI Lionel

RCS / SIRET

| 4 | 8 | 2 | 9 | 0 | 2 | 3 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	Permis d'aménager sur une superficie de terrain d'assiette de 53052 m <sup>2</sup> et une surface de plancher de 39 900 m <sup>2</sup>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'un lotissement à vocation, d'activités économiques et d'habitat sur une superficie d'environ 5.3 Ha. Il comprend la viabilisation des terrains :

- Création des voiries de desserte et de leurs raccordements depuis les voiries extérieures existantes
- Raccordement des terrains aux réseaux : assainissement eaux usées et eaux pluviales, eau potable, distribution gaz, distribution électrique, télécommunications et éclairage public
- Réalisation des dispositifs de traitement et de rétention des eaux (rejet dans le domaine public à débit régulé de 16L/s)

#### **4.2 Objectifs du projet**

Création d'un lotissement à vocation d'activités économiques et d'habitats en vue d'une division du terrain en plusieurs lots:

- Zone d'activités économiques : 4 lots maximum
- Zone d'habitat : 36 lots maximum

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Les voiries soit 820 m environ comprenant:

- Une voirie lourde pour la desserte de la zone d'activités commerciales : 165 m y compris placette de retournement de 12.5 m x 12.5 m
- Une voirie légère de desserte de la zone d'habitat : 655 m formant une boucle desservant les îlots du lotissement
- Ces deux voiries débouchent sur une route communale raccordée à la RD906, la voirie de desserte du lotissement comprend les amorces de voies et ce conformément au principe de viabilisation présenté dans le rapport de présentation du PLU (page 64)

Les terrains seront raccordés à l'ensemble des réseaux : assainissement eaux usées et eaux pluviales, eau potable, distribution gaz, distribution électrique, télécommunications et éclairage public

Le projet prévoit la création d'un dispositif de rétention et de traitement (bassin enterré ou à ciel ouvert) couplé à des dispositifs de collecte des eaux pluviales par noues, fossés et collecteur enterré longeant les voiries.

Les travaux d'aménagement pourront être programmés suivant un phasage articulé autour des deux zones.

La durée prévisionnelle des travaux est de 4 mois pour chacune des zones plus une phase de parachèvement de 2 mois  
Le démarrage prévisionnel des travaux est en 2017

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les ouvrages d'assainissement et de collecte ainsi que les espaces verts seront entretenus par l'aménageur jusqu'à la rétrocession des ouvrages à la commune qui reprendra les entretiens

Les autres réseaux seront exploités par les différents concessionnaires

Les voiries supporteront les trafics de dessert des zones avec une estimation au maximum de (estimation) :

- 10 PL par jour pour la zone d'activités économiques
- 100 véhicules à l'Heure de pointe du Matin pour la zone d'habitat

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**  
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager de type "Lotissement"

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis d'aménager de type "Lotissement"

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	53 052 m <sup>2</sup>
Superficie imperméabilisée (voies)	7 059 m <sup>2</sup>
Surface accessible / Nombre de lots - Zone d'activités	16 977 m <sup>2</sup> - 4 lots
Surface accessible / Nombre de lots - Zone d'habitat	25 201 m <sup>2</sup> - 36 lots
Longueur de la voirie habitat	640 ml
Longueur de la voirie activités économiques	166 ml

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

Commune de Beuvillers 54560  
Section B  
Parcelles : 200, 283 , 297, 115,  
293 et 295

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>** Long. 05° 54' 55" Lat. 49° 23' 01"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ " \_\_\_\_ Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ " \_\_\_\_ Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non  X

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non  X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet s'inscrit sur des terrains en friches ayant accueillis, pour une partie, des installations liées à une scierie et pour le reste à des prairies inexploitées

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Beuvillers approuvé le 21 septembre 2012

Zone UX : Activités économiques

Zone N2 : Équipements publics et jardins en fond de parcelle d'habitation

Zone 1AU : Habitats

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE du réseau routier départemental approuvé le 25 Mars 2013 RD906 non concernée

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	Oui	Non	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vestiges Eglise Saint Brice, commune de Sancy à 3.4 km

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources		<input checked="" type="checkbox"/>	engendre-t-il des prélevements d'eau ?
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux issus des déblais seront mis en dépôt sous forme de remblais (estimés entre 10 000 et 20 000 m <sup>3</sup> dans la partie habitat et entre 8 000 et 10 000 m <sup>3</sup> dans la zone d'activités économiques) Ces déblais mis en remblais permettront d'adoucir la pente topographique du terrain et d'améliorer la gestion des écoulements hydrauliques (eaux usées et pluviales) du projet
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	est-il excédentaire en matériaux ?
Milieu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	est-il déficitaire en matériaux ?
		<input type="checkbox"/>	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrains en friche non entretenus issus d'une ancienne exploitation industrielle (scierie)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées seront collectées et traitées par la station d'épuration de la commune et les eaux pluviales seront stockées et traitées dans des dispositifs de type bassins et noues avant rejet dans le réseau public
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts non significatifs la partie d'activités économiques est située le long de la RD906 dans la continuité de l'existant et sans vis-à-vis et la partie dévolue à l'habitat et protégée par le corridor de 19 m de large formé par la zone N2
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts potentiels durant la phase chantier : utilisation de matériels réglementaires
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts potentiels en phase chantier : utilisation de matériel réglementaire
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible source lumineuse : Eclairage public du lotissement
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact potentiel en phase chantier (poussière liée aux terrassements) : Arrosage du sol
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet pluvial : collecte dans un réseau de noues, fossés et canalisation avec traitement avant rejet dans le réseau public Possibilité d'infiltration en cours d'étude
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération fait l'objet d'un dossier de porter à connaissance (eaux usées et eaux pluviales) en cours d'élaboration
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets ménagers collectés à la parcelle  Lors de la phase chantier : stockage différencié et évacuation vers des centres de traitement adaptés
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet inscrit dans le cadre du PLU
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet inscrit dans le cadre du PLU

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet objet de la présente demande s'inscrit dans le cadre du programme des aménagements définis au PLU de la commune, à savoir :

Zone UX: Zone urbaine à vocation d'activités, celles-ci seront réalisées sur l'ancien emplacement d'une scierie et compléteront les activités déjà présentent dans la zone en entrée de commune. L'implantation en premier plan en bordure de RD906 formera un écran naturelle acoustique sur les terrains situées en contre-bas et dévolus à l'habitat

Zone N2 : Le projet prévoit son intégration dans le programme des travaux par prise en compte dans les espaces verts formant un corridor destiné aux équipements publics (dispositif de noues de rétention) et dans les fonds des parcelles d'habitation jouxtant cette zone (jardins)

Zone 1AU : Le projet prévoit des îlots bordés par des voiries comprenant de larges espaces verts participant à la collecte et au traitement des eaux pluviales des voiries

Les impacts liés à la réalisation du projet sur :

- la ressource en eau, seront limités par la mise en place d'un traitement comprenant des dispositifs de type fossé, noue et bassin avec mise en place de dispositif d'infiltration dans le cadre de la possibilité physique des sols à traiter les débits
- la phase de chantier, seront limités par des mesures réductrices formulées dans le cahier des charges des entreprises (arrosage, dispositifs anti-pollution, gestion des déchets de chantier, ...)

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> :	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

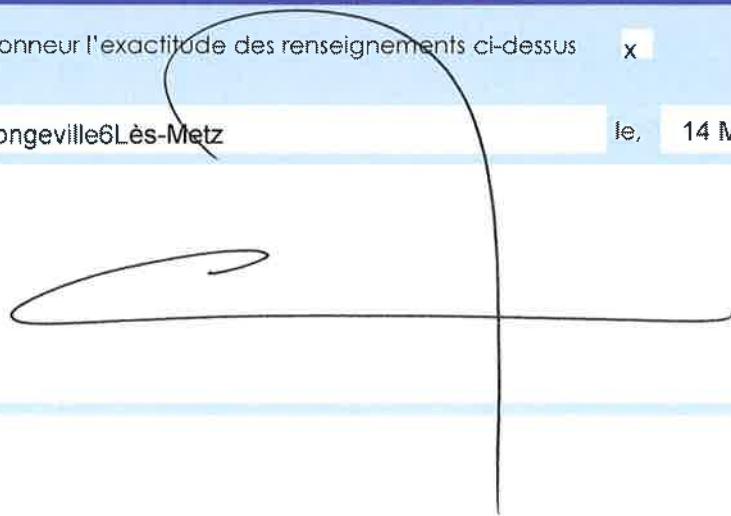
X

Fait à

Longeville6Lès-Metz

le, 14 Mars 2016

Signature



DEPARTEMENT DE LA MEURTHE & MOSELLE - 54

# Commune de BEUVILLERS

## MAITRE D'OUVRAGE :

# R2L Constructions

# PERMIS D'AMENAGER

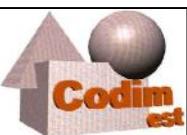
PA

# IMPLANTATION D'UN LOTISSEMENT COMMERCIAL ET HABITATION "HAMEAU DU BOIS"

Dessin : MJ

affaire n° : 15 04 019

Date : 17/12/15



CODIM est



## R2L Constructions

CH : 1/10000 PLAN : ANNEXE 2

## PLAN DE SITUATION

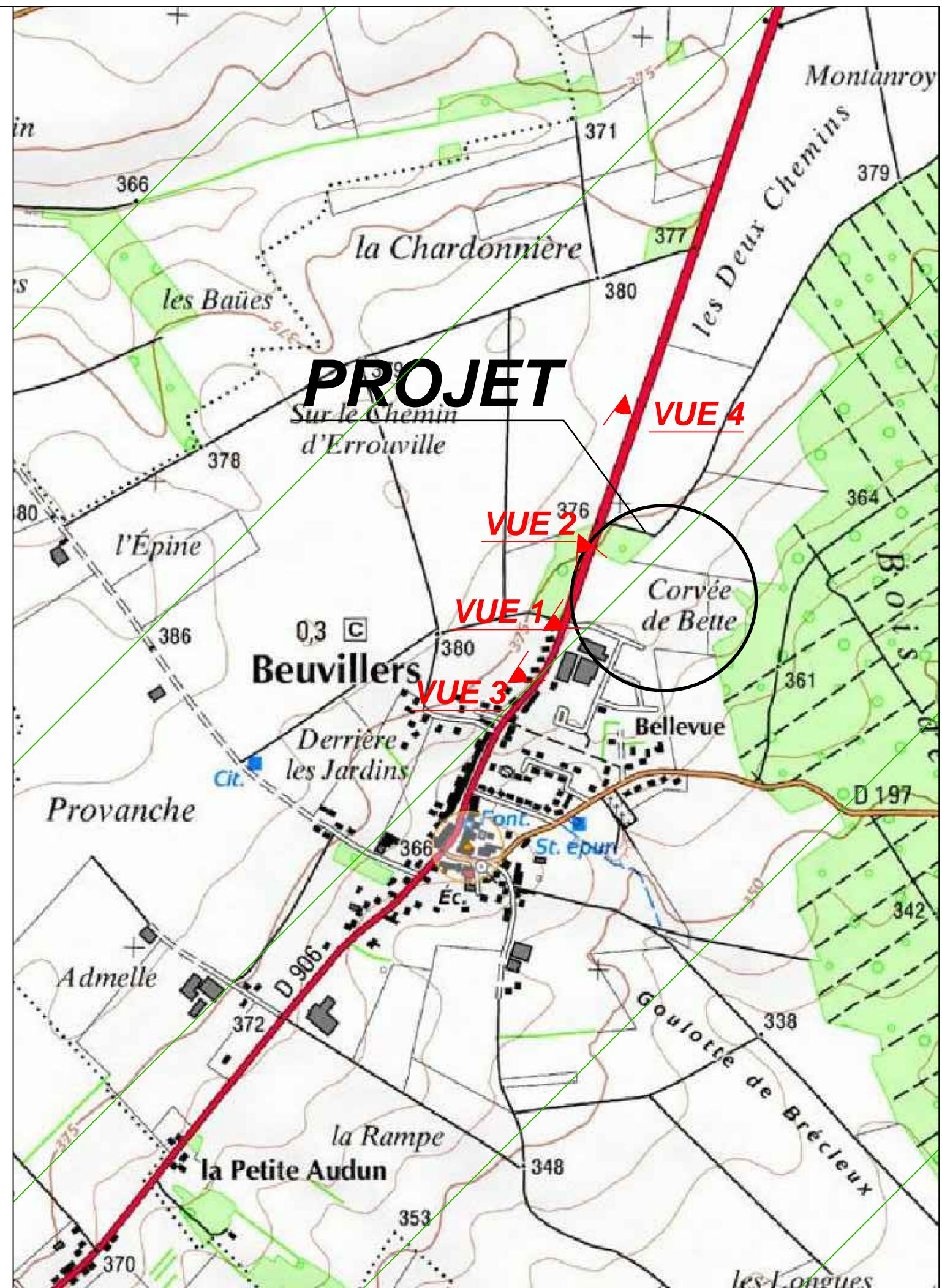
B.P. 92070 - METZ CEDEX 02  
Tél 03.87.50.71.64 / Fax 03.87.55.93.19

44, bd. Saint Sylphorien  
57050 - LONGEVILLE LES METZ

MAITRISE D'OEUVRE

---

MAITRISE D'OUVRAGE



DEPARTEMENT DE LA MEURTHE & MOSELLE - 54

## Commune de BEUVILLERS

MAITRE D'OUVRAGE :

R2L Constructions

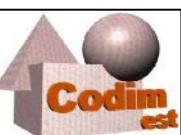
### PERMIS D'AMENAGER

IMPLANTATION D'UN LOTISSEMENT COMMERCIAL ET HABITATION  
"HAMEAU DU BOIS"

PA

0	15/12/15	Emission
Ind.	Date	Modifications

Dessin : MJ      affaire n° : 15 04 019      Date : 17/12/15



CODIM est



B.P. 92070 - METZ CEDEX 02  
Tél 03.87.50.71.64 / Fax 03.87.55.93.19

R2L Constructions

44, bd. Saint Sylphorien  
57050 - LONGEVILLE LES METZ

PHOTOGRAPHIE DE  
L'ENVIRONNEMENT PROCHE  
DU TERRAIN

MAITRISE D'OEUVRE

MAITRISE D'OUVRAGE



VUE 1 - 14/12/2015



VUE 2 - 14/12/2015

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE & MOSELLE - 54

## Commune de BEUVILLERS

MAITRE D'OUVRAGE :

R2L Constructions

### PERMIS D'AMENAGER

IMPLANTATION D'UN LOTISSEMENT COMMERCIAL ET HABITATION  
"HAMEAU DU BOIS"

PA

0	15/12/15	Emission
Ind.	Date	Modifications

Dessin : MJ	affaire n° : 15 04 019	Date : 17/12/15
-------------	------------------------	-----------------

 CODIM est	 R2L CONSTRUCTIONS	R2L Constructions	ECH : -	PLAN : ANNEXE 3
B.P. 92070 - METZ CEDEX 02 Tél 03.87.50.71.64 / Fax 03.87.55.93.19				
MAITRISE D'OEUVRE	MAITRISE D'OUVRAGE	PHOTOGRAPHIE DU PAYSAGE LOINTAIN DU TERRAIN		



VUE 3 - 14/12/2015



VUE 4 - 14/12/2015

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE & MOSELLE - 54

# Commune de BEUVILLERS

MAITRE D'OUVRAGE :

# R2L Constructions

# PERMIS D'AMENAGER

PA

# IMPLANTATION D'UN LOTISSEMENT COMMERCIAL ET HABITATION "HAMEAU DU BOIS"

1 10/02/16 Indication prise en compte voirie principale suivant PLU et avis SDIS

1	10/02/10	Indication pris
0	15/12/15	Emission

Ind.	Date	Modifications
------	------	---------------

For more information about the study, please contact Dr. John Smith at (555) 123-4567 or via email at [john.smith@researchinstitute.org](mailto:john.smith@researchinstitute.org).

---

Digitized by srujanika@gmail.com

10 of 10 | Page

Dessin : MJ

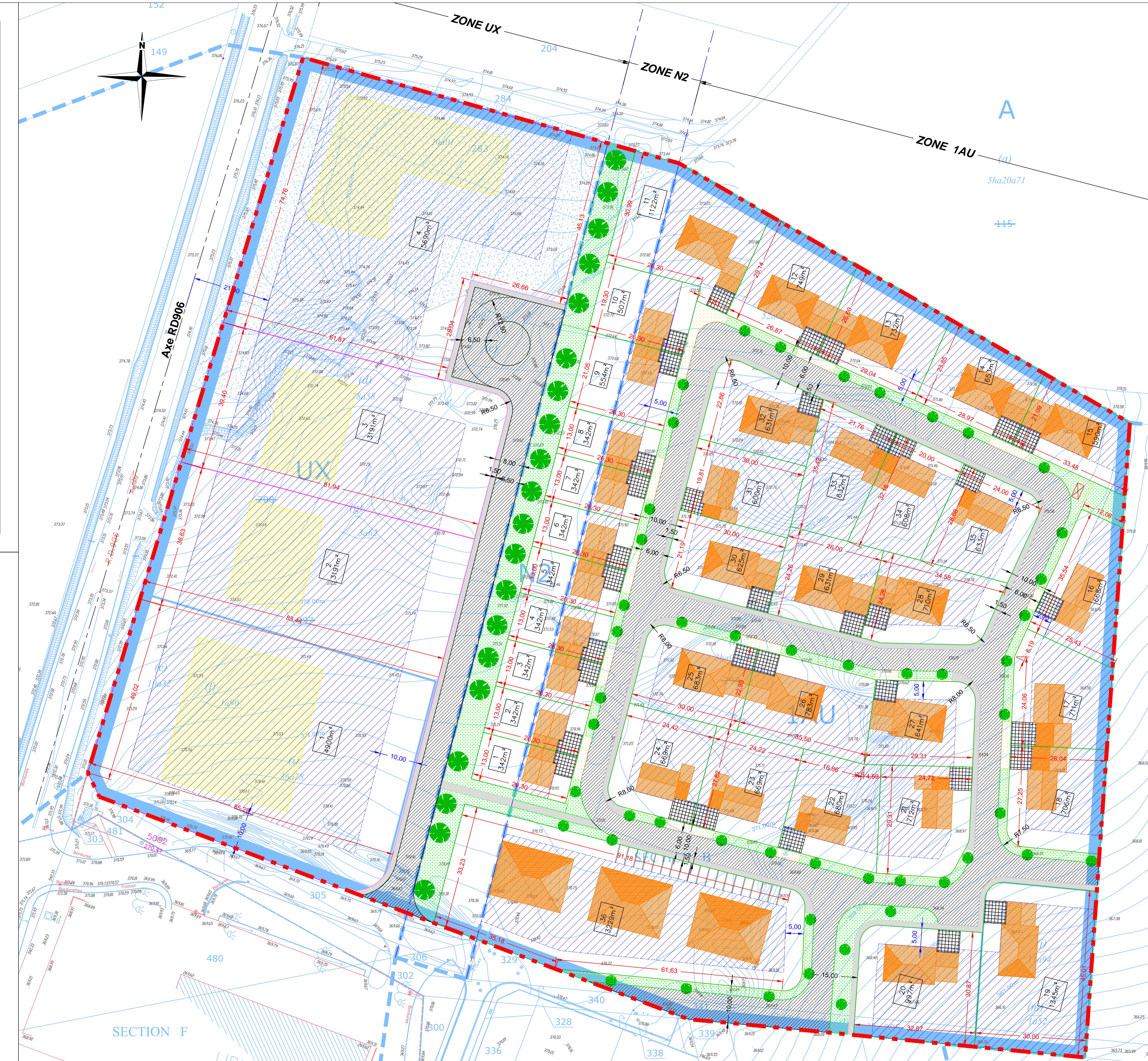
Digitized by srujanika@gmail.com

SCORING : **RSL** ECH : - PLAN : ANNEXE



## LEGENDE :

- |  |                                                                  |
|--|------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Limite de propriété</b>                                       |
|  | <b>Limite parcellaire habitation</b>                             |
|  | <b>Limite parcellaire commerciale</b>                            |
|  | <b>Zone constructible</b>                                        |
|  | <b>Espaces verts et noues/fossés<br/>(environ 1490m² en 1AU)</b> |
|  | <b>Voirie</b>                                                    |
|  | <b>Trottoir</b>                                                  |
|  | <b>Accotement stabilisé</b>                                      |
|  | <b>Hypothèses d'implantation<br/>des bâtiments commerciaux</b>   |
|  | <b>Hypothèses d'implantation<br/>des bâtiments habitations</b>   |



## ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS

### LEGENDE :

— Limite de propriété

Zone urbaine habitation

Zone espaces verts (bois, cultures et prairies)

Activités économiques

0 M 100 M

